

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°12/2026

des délibérations du conseil municipal

Séance du 27 mars 2026

Date de la convocation : 23 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de conseillers absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le 27 mars, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Emilie MARTINI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme Bernadette JOURNET, Mme Olga BRUNI, Jean-Louis MARTINI, Mme Blanche MONTISCI, François VITTINI, Mme Fabienne GIUNTI, Dominique VINCENTI.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Emilie MARTINI

**Objet : Renouvellement du bail des parcelles C 553 et C596 à la société TOTEM.**

La commune de TOLLA a signé avec la société France Télécom, un bail en date du 8 septembre 2004 pour les parcelles C553 et C596. Ce bail a été transféré au mois de novembre 2021 à la société TOTEM France SAS.

Il convient donc, maintenant, de signer un nouveau bail avec la société TOTEM France SAS pour une durée de pouvant excéder douze ans.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer le nouveau bail pour une durée n'excédant pas douze ans.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. VINCENTI